



Santé
Canada

Direction générale des produits
de santé et des aliments

Health
Canada

Health Products
and Food Branch

Direction des produits de santé naturels
2936, chemin Baseline, tour A
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

CERTIFICAT DE COMMERCE INTERNATIONAL LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT

Les certificats de commerce international (CCI) et ceux des bonnes pratiques de fabrication (BPF) sont des documents qui indiquent la situation d'un produit de santé naturel (PSN) ou d'un site de fabrication, d'emballage ou d'étiquetage canadien quant aux réglementations.

Par le passé, Santé Canada délivrait volontairement ces certificats pour accommoder les personnes réglementées. Cependant, le ministère a mis au point des critères auxquels doivent répondre des organismes indépendants afin de délivrer des CCI ou des certificats de BPF. Vous pouvez consulter ces critères au <http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-ps/prodnatur/applications/int-certificat/index-fra.php>.

Santé Canada a été prévenu par l'ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUITS NATURELS (ACPN) que l'ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUITS NATURELS (ACPN), 130, PLACE DES NAPLES, LAVAL (QUÉBEC) H7M 4A6, a déclaré répondre à ces critères.

Si vous souhaitez confirmer la validité d'une licence d'exploitation ou d'une autorisation de mise en marché indiquée sur le certificat en pièce jointe, veuillez consulter les bases de données de Santé Canada en cliquant sur les liens ci-dessous.

Base de données des produits de santé naturels homologués : <http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodnatur/applications/licen-prod/lnhpd-bdpsnh-fra.php>.

Liste des titulaires de licence d'exploitation : <http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodnatur/applications/licen-site-exploit/sl-list-le-fra.php>.

Adam Gibson
Directeur général
Direction des produits de santé naturels

Canada